



Wallonie

Ville de SERAING

Dossier DD/2025/635

URBANISME

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

Le collège communal fait savoir qu'en vertu de l'article R.IV.40-1, § 1^{er},7 du CoDT et des articles D 29-7 à D 29.9 du Livre 1^{er} du Code de l'Environnement - ~~il est saisi~~ - que le fonctionnaire délégué est saisi - ~~que le Gouvernement est saisi~~ - d'une demande : de permis d'urbanisme - ~~permis d'urbanisme de constructions groupées~~ - ~~permis d'urbanisation~~ - ~~modification d'un permis d'urbanisation~~ - ~~certificat d'urbanisme n°2~~.

Le demandeur est l'OTW (Opérateur de Transport de Wallonie), dont le siège social se situe Avenue Gouverneur Bovesse, 96 à 5100 Namur.

Le terrain concerné est situé Avenue des Martyrs - 4620 Fléron et rue de la Clef - 4621 Fléron.

Le projet vise à "réaménager la N3 (voiries et espaces publics) pour la ligne Busway 4" et présente les caractéristiques suivantes :

(P.S.: Zone d'habitat; G.C.U.: Aires n° 1, 2 et 2.1; S.D.C.: Zones n° I.A.1, I.B.1, I.B.4 et I.B.5) et s'écarte de la prescription suivante du G.C.U. :

- Les infrastructures sont implantées de telle manière à ce qu'elles soient peu visibles par rapport aux itinéraires de passage. Pour ce faire, elles seront implantées à l'arrière-plan par rapport à ces points de vue et en dehors des lignes de crêtes. Elles seront de couleur noire ou anthracite. Un système d'intégration peut être exigé par la commune.

L'enquête publique est réalisée en vertu des articles - 8 et 21 du Décret du 6 février 2014 relatif à la voirie communal, de l'article R.IV-1,§1^{er}, 7 du CoDT et des articles D29-7 à D 29-9 du Livre 1^{er} du Code de l'Environnement

Des explications sur le projet peuvent être obtenues auprès de Monsieur Fabrizio BENNARDO (04/330.86.33 - UNIQUEMENT SUR RENDEZ-VOUS).

Le dossier est également disponible, pour consultation, sur le site internet de communal de la commune de Fléron : <http://www.fleron.be>

L'enquête publique est ouverte le 10 mars 2025 et clôturée le 9 avril 2025.

Les réclamations et observations écrites sont à adresser au collège communal :

- par courrier ordinaire à l'adresse suivante : Rue F. Lapierre n°19 à 4620 Fléron - Ville de Seraing : place Communale 8 à 4100 Seraing
- par courrier électronique à l'adresse suivante : enquete_urbanisme@fleron.be - enquete.urbanisme@seraing.be

La séance de clôture de l'enquête publique aura lieu à l'adresse suivante : place Kuborn, 5 à 4100 SERAING, le 09/04/2025 à 10h30.

PAR LE COLLEGE COMMUNAL,

Pr LE DIRECTEUR GÉNÉRAL,
(Délégation du 1 décembre 2023
(C.D.L.D. art. L1132-5)

Fabrizio BENNARDO
Agent technique

Pr LE BOURGMESTRE,
(délégation du 13 février 2025)
(C.D.L.D. art. L 1132-4)

Julie GELDOF
3ème ÉCHEVINE

